

COMMUNICATIONS

DE L'ORGANE GÉNITAL DE LA TRUIE

PAR M. HENRI NEUVILLE.

Continuant les recherches dont j'ai précédemment exposé quelques résultats ¹, j'ai examiné la disposition de l'organe génital sur un grand nombre de Truies, les unes à divers états fœtaux, les autres très jeunes, n'ayant certainement jamais été couvertes. Ce dernier détail est important pour les observations auxquelles je m'attachais plus particulièrement. Dans les précédentes recherches auxquelles je viens de faire allusion, je cherchais notamment à retrouver les formations comparées par divers anatomistes à ce *claustrum virginale* où LINNÉ voyait l'un des caractères distinctifs de l'espèce humaine. Chez les Equidés, il en a été mentionné depuis longtemps, et des observations encore récentes de MOBILIO ont fourni à cet égard des renseignements fort étendus, d'où il résulte que les femelles de ces Mammifères peuvent présenter un hymen reproduisant les diverses formes de celui de la femme jusque dans ses détails les plus exceptionnels.

Bien qu'ayant examiné un fort grand nombre d'Equidés d'espèces différentes, je n'ai jamais rencontré les dispositions décrites par M. MOBILIO. Je suis d'ailleurs très loin de douter de la parfaite justesse de ses descriptions ; mais, en comparant ses résultats aux miens, il me semble évident que les variations atteignent ici la plus extrême étendue, et que la présence même d'un hymen est tout à fait inconstante pour les Equidés, notamment pour les Juments de nos races domestiques.

En ce qui concerne les Truies, MOBILIO résume ainsi ses observations : l'hymen n'y manquerait qu'exceptionnellement (dans 2 cas sur 23) ; il s'y présente fréquemment sous la forme à septum (15 fois sur 24), parfois aussi sous la forme en cordon (2 fois sur 15), ou en colonne (12 fois sur 15), ou enfin sous forme laminaire (1 fois sur 15) ;

1. Voir notamment : De l'organe génital externe de la Jument, *Bull. Mus. Hist. nat.* 1930, pp. 58-64, 1 fig.

dans 1 cas sur 21, il était formé de deux colonnes ; il peut encore être à colonne avec diaphragme sur un côté (1 fois sur 21), ou bilabié (1 fois sur 21), où même, se présentant sous forme laminaire, se prolonger à l'intérieur du vagin par un septum très robuste (1 fois sur 21). A tout cela, que je mentionne en suivant d'aussi près que possible le texte de MOBILIO, je dois ajouter que cet auteur a observé un hymen imperforé dans 2 cas sur 21, qu'il admet, pour la Truie comme pour la Génisse, la possibilité de la persistance de l'hymen après le coït, et que, pour ces deux animaux, il admet en outre que des restes hyménaux peuvent subsister après la mise bas.

Telles que les représentent l'anatomiste italien, certaines de ces dispositions sont assez complexes. Ses hymens en cordon, en colonne ou en lamelle sont réduits à un tractus plus ou moins fin (cordon ou colonne) ou plus ou moins aplati (lamelle), s'étendant verticalement d'un bord à l'autre du vestibule. Mais dans l'un des cas qu'il figure, l'orifice vaginal est plus nettement double, et l'une des ouvertures ainsi ménagées est en outre pourvue d'un fin tractus en Y. Sa forme à septum semble enfin représenter une trace lointaine de duplication vaginale.

Toutes ces observations contrastent avec celles dont l'organe génital des Truies fut jusqu'ici l'objet. OWEN a depuis longtemps observé sur la Truie, la Jument, la Vache et quelques autres femelles de Mammifères, l'existence occasionnelle d'une bride séparant en deux l'orifice vaginal. Les anatomistes suivants n'ont généralement pas retrouvé de telles dispositions, et, dans le présent état des connaissances, il est classique de considérer les Truies domestiques comme ne possédant pas de formation hyménale.

De mon côté, j'ai cherché à en retrouver et crois intéressant d'exposer très brièvement le résultat de ces recherches ; elles furent constamment négatives, à la fois sur divers Suidés sauvages, sur un très grand nombre de fœtus de Pores à divers états de développement, provenant des abattoirs, et sur des sujets très jeunes, certainement vierges, provenant de l'École d'Agriculture de Grignon, et appartenant à la race *Yorkshire large white*. Cette indication de race est importante et je regrette vivement de ne pouvoir en fournir l'équivalent pour les fœtus d'abattoirs. Indépendamment des divergences pouvant résulter de modes d'observations différents et d'interprétations également différentes des détails relevés, on ne peut s'empêcher de penser d'abord à des dispositions raciales dès que l'on cherche à concilier les faits décrits par MOBILIO avec ceux que mentionnent les autres anatomistes et avec ce que je vais relater. Je dois d'ailleurs ajouter à ce propos que la possibilité d'une quasi-constance raciale de telles différences anatomiques ne peut être écartée d'emblée, si improbable qu'elle puisse d'abord paraître. Entre les deux sujets dont je vais décrire et figurer l'organe génital,

une Laie de Sardaigne et une Truie chinoise, qui sont à peu près du même âge, il existe des différences moins importantes à mon avis que ne le serait la présence ou l'absence constantes d'un hymen, mais notables cependant. Sans attribuer à de telles différences raciales une extension éventuelle illimitée, force est d'admettre qu'elles pourraient peut-être se manifester à un degré encore plus avancé ; je ne crois pourtant pas que l'on puisse aller loin dans la voie de ces supputations.

*
* *

Il serait superflu d'entrer dans le détail des variations que manifeste le développement de l'appareil génital externe de la Truie, dont les formes très jeunes diffèrent quelque peu des formes adultes sans que rien entre les unes et les autres, sur les très nombreux sujets que j'ai examinés, puisse être considéré comme susceptible de se rapporter à quelque évolution d'une formation hyménale. Je décrirai comme particulièrement typiques dans leur divergence les dispositions que m'ont présenté les deux sujets ci-dessus indiqués. Sur le premier, la Laie de Sardaigne, la première molaire est très fraîchement sortie de chaque côté, aux deux mâchoires, ce qui correspond, d'après les données fournies par les Pores domestiques, à l'âge de 5 mois environ. Pour le second sujet, la Truie chinoise née à la Ménagerie du Muséum, l'âge de 6 mois 1/2 est certain. Tous deux sont donc d'âge sensiblement équivalents et l'on ne pourrait admettre que leurs organes aient été déformés par l'accomplissement des fonctions génitales.

Sur l'un et l'autre, conformément à la technique que j'ai précédemment décrite, j'ai ouvert la vulve et le vagin par une incision longitudinale faite sur le côté gauche, de façon à respecter la région du clitoris et du méat et les parties ventrale, dorsale et latérale droite de l'ensemble du tractus. Les préparations ainsi obtenues sont représentées par les figures ci-jointes.

Sur la Laie de 5 mois, le vestibule, *i*, est trop profond, ainsi qu'on l'appréciera par la distance séparant le clitoris, *c*, du méat, *m* ; il est sillonné par quelques plis fortement marqués et nettement orientés dans le sens longitudinal. Aucune disposition particulière, ni même aucun rétrécissement appréciable, ne séparent ici le vestibule du vagin ; celui-ci fait suite à celui-là sans que la forme ou l'apparence des plis longitudinaux vestibulaires se modifie. C'est seulement beaucoup au-dessus du méat, donc en plein vagin, que ces plis deviennent différents. Au lieu de s'y présenter d'une seule venue, longitudinalement, sous la seule réserve de quelques bifurcations pouvant en réunir de voisins, ils y sont interrompus de place en place ; on se trouve ainsi en présence non plus de simples

bourrelets longitudinaux, mais de quelques séries linéaires de saillies plus ou moins allongées dont la longueur diminue de plus en plus, *grosso modo*, à mesure que l'on se rapproche du fond de l'organe, où, finalement, ces saillies se réduisent à des sortes de boutons.

Dans cette partie profonde, le vagin se rétrécit et fait passage à

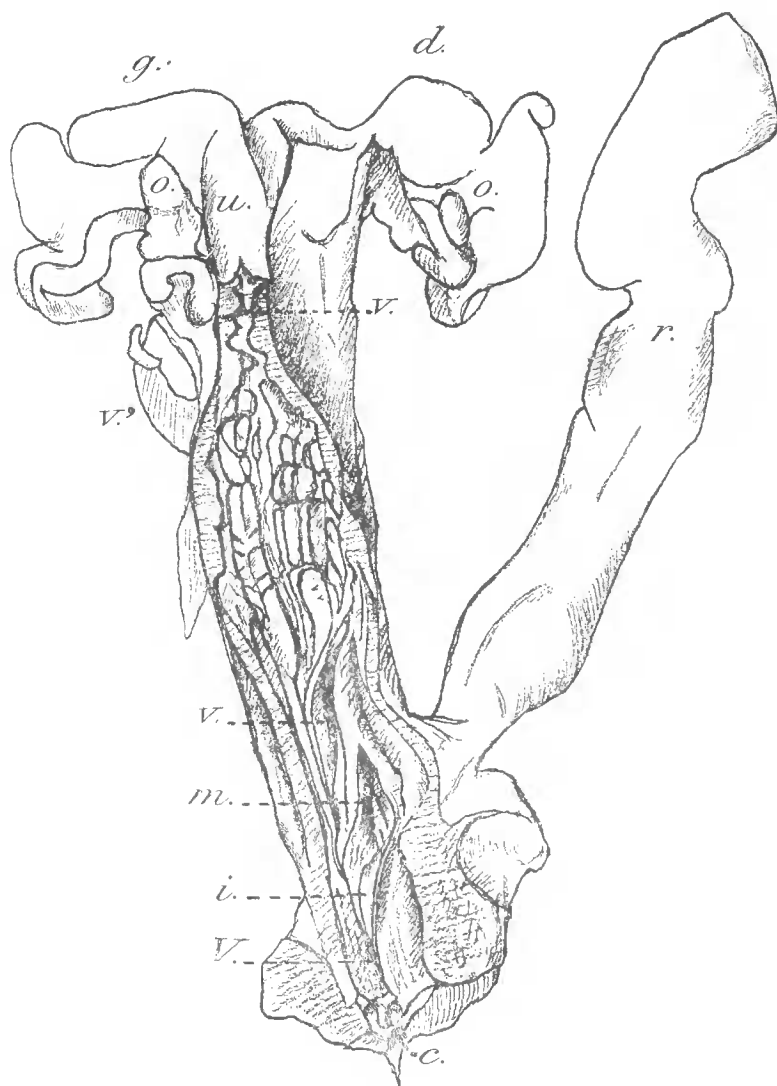


FIG. 1. — Laïc de Sardaigne, âgée d'environ 5 mois. Organe génital, légèrement schématisé. Env. 2/3 gr. nat. La vulve, le vestibule et le vagin sont ouverts longitudinalement, du côté gauche, *o, o*, ovaires ; *d*, corne utérine droite ; *g*, corne utérine gauche ; *u*, corps de l'utérus ; *v, v*, vagin ; *v'*, vessie ; *m*, méat urinaire ; *i*, vestibule (*introitus vaginæ*) ; *V*, vulve ; *r*, rectum ; *c*, clitoris. Collections d'Anatomie comparée du Muséum, n° A. 14.576.

l'utérus sans que l'on puisse distinguer nettement, à l'œil nu, la transition de l'un à l'autre. Il est du reste de connaissance banale qu'il ne se trouve pas dans cette région, chez les Suidés, de formation comparable à celles qui, ailleurs, établissent une démarcation brusque et très accentuée entre le vagin et l'utérus.

En résumé, il ne s'observe, dans le tractus génital de cette Laie, aucune différenciation rappelant ni un hymen ni un « museau de tanche ». La muqueuse présente des variations entre le vestibule, le vagin et l'utérus, mais ces variations sont graduelles, et, notamment, la muqueuse vestibulaire conserve tous ses caractères bien

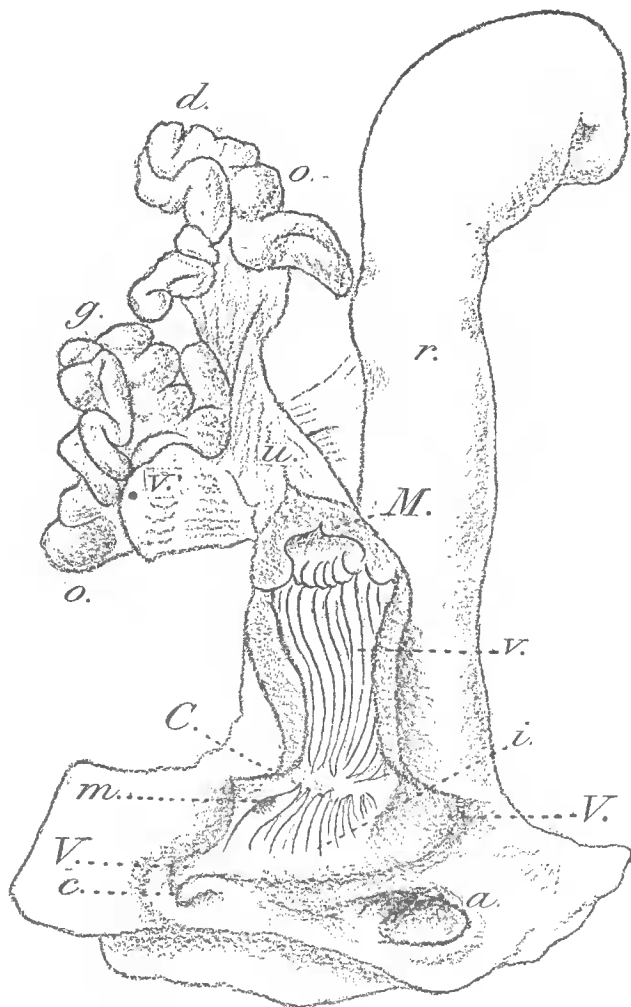


FIG. 2. — Truie chinoise (*Sus scrofa domestica* Gr.), âgée de 6 mois 1/2. Organe génital, légèrement schématisé. Env. 2/3 gr. nat. La vulve, le vestibule et le vagin sont ouverts longitudinalement, du côté gauche, *o, o*, ovaires ; *d*, corne utérine droite ; *g*, corne utérine gauche ; *u*, utérus ; *M*, os uteri ; *v*, vagin ; *v'*, vessie ; *C*, cryptes de la partie antérieure du vestibule ; *i*, vestibule (*introitus vaginæ*) ; *m*, méat urinaire ; *V, V*, vulve ; *c*, clitoris ; *a*, anus ; *r*, rectum. Collections d'Anatomie comparée du Muséum, n° A. 14.522.

au delà du méat, vers l'intérieur, sans qu'il soit possible, même en poussant très largement les comparaisons, d'y rien trouver qui forme limite entre le vestibule et le vagin.

Les dispositions présentées par la jeune Truie chinoise diffèrent des précédentes par des détails qui en modifient très sensiblement l'apparence ; les deux cas ne m'en paraissent pas moins foncière-

ment identiques, sous cette réserve, d'ailleurs importante, que dans ce dernier il devient non seulement possible, de délimiter les trois parties du tractus qui, dans le cas de la Laie de Sardaigne, n'étaient pas délimitables, mais que le vagin s'y différencie facilement du vestibule.

La vulve est de même apparence sur ces deux sujets, c'est-à-dire très simple, avec un clitoris bien formé, entièrement saillant hors de l'orifice vulvaire, et séparé même de celui-ci par une dépression sous-clitoridienne que j'ai retrouvée sur les très jeunes Truies domestiques de nos régions. Mais le vestibule est beaucoup moins profond sur la Truie chinoise que sur la Laie de Sardaigne, cette longueur étant appréciée comparativement, dans les deux cas, d'après l'emplacement du méat ; il y est aussi parcouru de plis longitudinaux, beaucoup plus fins, s'arrêtant brusquement au-dessus du méat, où se trouve un rétrécissement transversal dans l'épaisseur duquel viennent confluer tous ces plis et formant un anneau relativement étroit dont la surface est lisse. Il serait peut-être à la fois plus simple et plus conforme à la stricte réalité de dire que les plis vestibulaires convergent en cette région et s'y réunissent en formant par leur réunion un anneau bien distinct. Cette réunion laisse entre eux, au niveau où s'établit leur convergence, des sortes de cryptes indiquées sur la figure 2 et que l'on ne peut identifier que par une commune position à celles que j'ai décrites sur les fœtus de Juments ; au moins ne sont-elles pas orientées de même façon.

Le vagin s'étend au delà de l'anneau ainsi constitué. Il est parcouru, lui aussi, par des plis longitudinaux qui s'étendent, dans l'ensemble, d'une seule venue, avec, entre eux, quelques diverticules latéraux établissant des adhérences. Ils font assez brusquement place à des saillies rappelant celles du cas précédent, mais disposées ici de telle sorte qu'elles peuvent être considérées, sous quelques réserves, comme représentant, morphologiquement, un *os uteri*, étant mieux alignées transversalement et formant une démarcation plus nette, que schématise la figure 2.

*
* * *

Comparant l'ensemble de ces dispositions sur les deux sujets dont je viens de faire mention, il est possible de résumer ainsi la comparaison. Le tractus de la Laie de Sardaigne est construit beaucoup plus simplement. Sans être absolument tout d'une venue, il ne présente aucune démarcation permettant de délimiter un vestibule, un vagin et un utérus ; l'observation la plus attentive n'y peut notamment rien déceler qui rappelât un hymen, fut-ce sous la forme la plus rudimentaire. La Truie chinoise présente des dispositions foncièrement analogues aux précédentes, mais avec une double complication

morphologique aboutissant d'une part à la formation d'un rétrécissement annulaire entre le vestibule et le vagin, et, d'autre part, à celle d'une zone rendant moins indistinct le passage de la cavité du vagin à celle du corps de l'utérus.

Peut-on, dans ce dernier cas, parler de la présence d'un hymen ? Le faire serait je crois assimiler des dispositions anatomiques semblablement placées, mais tellement différentes que leur assimilation est impossible. Il n'en reste d'ailleurs que plus intéressant de comparer ce simple rétrécissement au pli si net de la muqueuse qui, sous des formes extrêmement variées, — mais dont il convient de considérer surtout les cas les plus typiques, qui semblent aussi les plus généraux, donc les plus normaux, — confèrent à la femme un caractère dont on a vainement, à mon avis, contesté la valeur spécifique. Et cela doit d'autant plus être noté que l'on peut déceler, dans la construction définitive du tractus génital humain, des faits de nature assez primitive pour permettre de considérer cet appareil comme restant, pour « le premier des Primates », à un stade partiellement embryonnaire. J'y ai précédemment insisté, en rappelant en outre que la domestication, avec toutes ses conséquences biologiques, se présente comme capable de finir par provoquer, pour les animaux, des processus, et, éventuellement même, des résultats morphologiques, présentant quelque convergence avec certaines particularités humaines ¹.

Ce que je me bornerai à souligner, quant à ce que je viens de décrire, ce sont les quelques différences anatomiques ainsi relevées entre deux races très voisines d'animaux domestiques. Je ne crois pas que l'on puisse considérer la Truie chinoise et la Laie de Sardaigne comme formant deux espèces. Celle-là ne paraît pas différenciable de ces formes cosmopolites constituant le groupe si large du *Sus scrofa domestica*. Pour celle-ci, il a été distingué une de ces sous-espèces (*S. s. sardous* Strobel), dont la reconnaissance, pratiquement commode, ne traduit aucune différence zoologique fondamentale, ce à propos de quoi je me garderai d'entrer dans de trop faciles discussions. Or nous venons de constater, entre l'une et l'autre de ces races, dans quelques détails de la disposition interne du tractus génital femelle, des divergences dont il resterait à savoir si elles ont une certaine constance. Les très jeunes Truies *Yorkshire large white* que j'ai pu étudier comparativement avec les deux sujets précédents m'ont toujours offert, en ce dont il s'agit, des dispositions identiques à celles de la Truie chinoise. Entre elles, d'un sujet à l'autre, j'ai presque toujours relevé quelques variations ; elles ne furent jamais importantes. Elles l'eussent peut-être été davantage si j'avais pu

1. Henri NEUVILLE. De certains caractères de la forme humaine, et de leurs causes. *L'Anthropologie*, t. XXXVII, 1927, pp. 305-328 et 491-515, avec 15 fig.

étendre mes recherches à la race, ou aux races étudiées par MOBILIO et qu'il n'a pas désignées. Il serait difficile d'assigner un autre point de départ aux divergences si nettes séparant de celles de cet anatomiste mes propres observations.